

## **Bachelor**

## Conditions linguistiques d'admission pour les étudiant-e-s non francophones, resp. non germanophones<sup>1</sup>

Les candidat-e-s ...

- qui n'ont pas obtenu leur baccalauréat en Suisse et
- dont la langue première n'est ni le français ni l'allemand,

doivent fournir avant le début de leurs études un certificat attestant qu'ils ou elles ont les compétences linguistiques nécessaires pour suivre un enseignement spécialisé dans la langue d'études choisie. Les connaissances requises correspondent au niveau B2 / C1 du Portfolio européen des langues.

Les candidat-e-s aux études ayant choisi le français comme langue d'études peuvent attester leurs compétences en présentant l'un des certificats ou diplômes suivants :

- Diplôme d'études en langue française (DELF) niveau B2
- Diplôme approfondi de langue française (DALF) niveau C1 ou C2
- Test de connaissance du français (TCF), niveau minimal B2 (épreuves obligatoires et complémentaires)
- Test d'évaluation de français (TEF), niveau minimal B2 (épreuves obligatoires et facultatives)
- Certificat d'un cours de vacances d'une université suisse (UNIL, Unine, Unige), niveau minimal B2
- Attestation d'une année d'études complète et réussie à :
  - \* l'École de langue et de civilisation française de l'Université de Genève;
  - \* l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel;
  - l'École de français langue étrangère de l'Université de Lausanne.

La liste ci-dessous fournit de plus amples informations sur les différents diplômes et attestations (établissements, liens internet etc.).

La HAFL peut également admettre des étudiant-e-s qui peuvent attester :

- qu'ils ou elles ont rempli les conditions linguistiques d'admission aux études d'une université suisse (par ex. à travers l'« Examen Complémentaire des Hautes Écoles Suisses ECUS »
- qu'ils ou elles ont terminé avec succès une formation en français au niveau tertiaire.

Les candidat-e-s choisissant le français comme langue d'études doivent également disposer de connaissances suffisantes en allemand (niveau B1, recommandé B2), dans la mesure où beaucoup de cours sont donnés dans cette langue.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces conditions d'admission ne concernent que les étudiant-e-s qui entendent être diplômés à la HAFL et ne s'appliquent pas aux personnes qui s'y inscrivent comme auditeurs / auditrices ou dans le cadre d'un programme d'échange.



## Conseils pour acquérir les compétences linguistiques requises en français

Diplôme / attestation	Institution	Lieux d'examens	Sources d'information
DELF/DALF	France éducation international (anciennement Ciep)	Partout dans le monde, 14 centres en Suisse	www.delfdalf.ch
TCF	France éducation international (anciennement Ciep)	Partout dans le monde, en Suisse à Fribourg, Montreux, Winterthur	https://www.ciep.fr/tcf- tout-public/coordonnees- centres-passation
TEF	Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France (CCIP)	Partout dans le monde, plusieurs centres en Suisse	https://www.lefrancaisdesaf faires.fr/tests- diplomes/test-evaluation- francais-tef/
Certificat de qualification (dans le cadre des « cours de vacances »)	Université Lausanne (UNIL)	Lausanne	https://www.unil.ch/cvac/home.html
Attestation de niveau (dans le cadre des « cours d'été »)	Université Neuchâtel (Unine)	Neuchâtel	https://www.unine.ch/ilcf/home/cours-dete.html
Certificat de français (dans le cadre des « cours d'été »)	Université Genève (Unige)	Genève	https://www.unige.ch/lettre s/elcf/coursete/index.php?c ID=442

La liste ci-dessus indique également quelques sites internet sur lesquels vous trouverez des conseils en vue de la préparation des divers examens.

Si vous n'êtes pas encore en mesure de réussir ces examens, vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre perfectionnement par le biais d'une formation à distance. Sur le plan académique suisse, il existe des cours de français à distance à l'Université de Lausanne (École de français langue étrangère). Pour plus de renseignements, cf. <a href="https://www.unil.ch/forcad/home.html">https://www.unil.ch/forcad/home.html</a>.

En cas de question, vous pouvez également vous adresser à Géraldine Zumwald (geraldine.zumwald@bfh.ch).

Géraldine Zumwald Zollikofen, mars 2020